

1-1

CONNAÎTRE LE NOUVEAU PAYSAGE DE LA FORMATION – Réforme 2018 (Acteurs, dispositifs, réglementations)

Durée et Horaires :

7 heures de formation

9h – 12h30 et 13h30 – 17h

Dates et lieux :

1^{er} semestre 2023 : à définir
Format : à distance

2nd semestre 2023 : 1 session

Jeudi 28 septembre 2023

Conditions d'accès pour la formation à distance :

La formation est réalisée sous forme de visioconférence avec partage de documents en amont de la réalisation de l'action. Les stagiaires doivent avoir un PC avec une webcam et une connexion internet suffisante afin de pouvoir suivre la formation.

Intervenant(es) :

Audrey VOISIN

Public :

Professionnels débutant dans le champ de la formation professionnelle ou ayant peu d'expérience.

Prérequis :

Aucun

Délai d'accès :

Inscription possible 48h avant le début de la formation.

Tarif :

Module payant :

Coût de cette formation :
350€/participant

Le CARIF OREF n'est pas assujetti à la TVA.

CONTEXTE

Objectifs généraux :

- Connaître les acteurs de la formation et de l'orientation (France Compétences, Etat, Région, partenaires sociaux...)
- Connaître leurs missions, leur fonctionnement, et les principales interactions avec un organisme de formation
- Connaître les principaux dispositifs de formation
- Connaître les principes généraux de la réglementation en matière de formation

Objectifs opérationnels :

- Comprendre la réforme de la formation professionnelle et ses impacts : principes généraux de la réglementation en matière de formation.
- Identifier et connaître les nouvelles instances dans le domaine de la formation et de l'orientation : nouveaux acteurs, interlocuteurs et missions de ces nouvelles instances.
- Savoir mettre en œuvre les différents dispositifs de la formation du secteur privé et public

CONTENUS

Séquence 1 : Historique des réformes de la formation professionnelle.

- A. Rappel historique des réformes de la formation professionnelle à travers de 5 temps majeurs de 1971 à 2018
- B. Focus sur la réforme 2018 : les principales mesures -Le CPF-Les OPCO-France compétences, Qualiopi ...

Séquence 2 : Les acteurs de la Formation Professionnelle

Missions, fonctionnement, périmètre d'intervention des principaux acteurs de la formation et de l'orientation.

- A. France Compétences
- B. Régions, Pôle Emploi, Etat, Europe
- C. Organismes paritaires : Les OPCO et Transition Pro
- D. La Caisse des Dépôts et des Consignations
- E. Les opérateurs du conseil en évolution professionnelle -CEP
- F. Fonds d'assurance formation des travailleurs non-salariés

Séquence 3 : Les principaux dispositifs de formation

- A. Avant l'emploi
 - a. La formation et les mesures d'aide destinées aux jeunes : accompagnement, l'apprentissage, la professionnalisation, les mesures d'orientation et d'insertion
 - b. La formation des demandeurs d'emploi : les aides à la formation et les formalités
- B. Pendant l'emploi
 - a. Le plan de développement des compétences
 - b. Pro-A,
 - c. CPF de transition professionnelle
 - d. Congés
 - e. La formation des salariés du secteur public
 - f. La formation des Travailleurs non-salariés
 - g. La formation des travailleurs handicapés -intérim et intermittent du spectacle
- C. Zoom sur le Compte Personnel de Formation et le CEP

[FICHE D'INSCRIPTION](#)  

www.cariforef-provencealpescotedazur.fr

Rubrique : Accompagner les acteurs/Se professionnaliser

Professionalisation : formations et événements

Date de mise à jour : 19/01/2023

METHODE ET ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Toutes les formations dispensées alternent des modalités pédagogiques variées afin de faciliter l'acquisition des compétences des apprenants. Notamment :

- Méthodes Expositives : Le formateur s'appuie sur une présentation orale ou un support écrit afin d'expliquer ou démontrer des concepts d'apprentissage.
- Méthodes Participatives et expérientielles : elles reposent sur le fait qu'un stagiaire ne peut acquérir des connaissances que s'il agit et se trompe. Il s'agit donc bien d'un apprentissage en conditions réelles.
- Méthodes Interrogatives : le questionnement est le principal moyen utilisé par le formateur et celui-ci varie en fonction des réponses apportées par les apprenants. Il existe un feed-back permanent entre un élève et son formateur.
- Méthodes Actives qui reposent sur différents moyens existents qui l'acquisition de connaissances dont l'étude de cas, des simulations, des jeux de rôles ou encore des projets de groupe

EVALUATION

- **Les évaluations liées au suivi pédagogique des apprenants**
 - *En début de chaque session* : tests de positionnement initiaux des apprenants en lien avec les objectifs de chaque session
 - *En cours de formation* : par des mises en situation, des cas pratiques, des QCM (Kahoot et tableaux Teams...)
 - *En fin de formation* : évaluation finale destinée à évaluer les acquisitions de compétences en fin de stage réputées acquises à 70% de bonnes réponses.